VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêts, etc., d'une patente.

Abraham Epstein vs. The Airstep Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,011—En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le MARDI, 8 septembre 1914, à 2 h. p. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur la porte d'entrée de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, No. 400 rue Royale, entre Conti et St. Louis, tous les droits, titres et intérêts des défendants ci-dessus nommés, de la patente Serie No. 236,985 du Bureau de Patentes des Etats-Unis, délivrée le 20 mai 1913 à Thomas S. Causey de Arlington, Tex., pour des pneus de véhicules, d'après les spécifications faisant part de Lettres de Patentes en date du 20 mai 1913. La demande originale fut enregistrée le 16 décembre 1912; transférée à la Airstop Company.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
J. A. GRASSER,
Avocat pour le demandeur.
août—27,28 sept—2,5,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2317 et 2319 rue St. Thomas, entre les rues Philip et Seraparu.

Frank B. Twomey vs. David Friedman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,247 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre E en l'Ilet No. 64, borné par les rues St. Thomas (autrefois rue Fulton), Chippewa, Philip et oraparu d'après un croquis dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, en date du 17 février 1908, annexé à un inventaire pris par A. J. Villeré, ancien notaire, dans la succession de la Veuve William Gabler, le 18 février 1908. D'après le dit croquis le sus-dit lot E mesure 31 pieds, 1 pouce et 7 lignes sur la rue St. Thomas, par une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur la dite propriété portent les Nos. 2317 et 2319 rue St. Thomas.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
F. J. DREYFOUS et A. D. DANZIGER,
Avocats pour le demandeur.
août—8,9,14,21,28 sept—4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, portant les numéros municipaux 1054 et 1056 rue Dryades, entre la rue Calliope et l'avenue Howard.

Mutual Building and Homestead Association vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,451 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Calliope et Baronne et l'avenue Howard (autrefois Promenade Triton), ayant trente pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING,
Avocat pour le demandeur.
août—22,28 sept—4,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 2812 avenue Jackson, entre avenue Claiborne et rue Willow.

Industrial Homestead Association vs. Mme Joséphine Dubois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,339 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2812 avenue Jackson, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. 16, en l'Ilet No. 399, borné par les avenues Claiborne et Jackson et les rues Willow et Philip. Le dit lot mesurant trente pieds sur l'avenue Jackson, par cent seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'accord avec un plan attaché à un acte de dépôt passé devant Selin Wagner, ancien notaire, le 8 février 1868.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
août—14,15,16,21,28 sept—4,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 6307 et 6311 rue Douglas, entre les rues Tricou et Delery.

François Barres vs. B. Quadarera et Antonia Ciulla Quadarera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,982 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, servitudes, voies, privilèges et avantages dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 81, borné par les rues Tricou, Delery, Chartres et Douglas, désignés comme lots Nos. 7 et 8 du dit Ilet No. 81; lesquels lots mesurent ensemble 82 pieds sur la rue Douglas, par une profondeur de 109 pieds et 8 pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
O. S. LIVAUDAIS,
Avocat pour le demandeur.
août—8,9,14,14,21,28 sept—4,9,10

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District formant le coin des rues Calhoun et Annonciation, bâtisse portant le No. Municipal N105 rue Calhoun.

A. D. Danziger vs. A. O. Smith et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,481 — En vertu d'un writ de Fidri Facias contre Joseph B. Arlens qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendences y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville en l'Ilet borné par les rues Calhoun, Annonciation et Laurel et par l'avenue Henry Clay. La dite portion de terre fait le coin des rues Calhoun et Annonciation, et mesure quatre vingt dix sept un pouce et une ligne face à la rue Calhoun par soixante pieds en profondeur et face à la rue Annonciation entre lignes parallèles, et la façade est la moitié des lots originaux, 8, 9 et 10, d'après un plan annéxé et passé devant S. Maquer, ancien notaire le 12 juin 1867, lequel lot original No. 10, fait le coin des rues Calhoun et Annonciation.

Saisie dans le procès ci-dessus comme propriété de Joseph B. Arlens.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS et A. D. DANZIGER, Avocats pour le demandeur.
sept—4,11,18,25 oct—2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Cinquième District de Tunisburg, McLellenville, rue Odeon, dans l'Ilet rues Diana, DeArmas et Orleans.

August Gaspard vs. Joseph Patterson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,319 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé à Tunisburg, McLellenville, Cinquième District de cette ville, en l'Ilet No. 7, qui est borné par les rues Diana, DeArmas, Odeon et Orléans, désigné comme lot No. 3 qui mesure trente et un pieds, deux pouces sur la rue Odeon, par cent trente deux pieds en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. J. HENNESSEY,
Avocat pour le demandeur.
août—14,15,16,21,28 sept—4,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée du Troisième District, dans la rue Marigny entre les rues Rocheblave et Tonti (en l'ilet rue Mandeville).

Mercier Realty and Investment Company vs. Honoré Labourdette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,475 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 1211 (autrement No. 47), borné par les rues Marigny, Rocheblave (autrefois Vertu), Mandeville et Tonti (autrefois Force) lots désignés par les Nos. Quatre à Dix, les deux inclusivement, d'après un plan de Voilquain, voyer, en date du 3 novembre 1836, et déposé en l'étude de William Boswell, ancien notaire de cette ville, d'après lequel les dits lots mesurent chacun, en mesures françaises, vingt-neuf pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles. Le lot No. Quatre le plus rapproché de la rue Tonti, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, mesure française, du coin des rues Marigny et Force (maintenant Tonti). Toutes ces mesures étant plus ou moins exactes, al. dite propriété étant aussi décrite comme un lot de terre mesurant deux cent dix pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat pour la demanderesse.
août 29—sept 4 11 18 25—oct 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et amélioré de Sixième District, portant le numéro municipal 3500 rue Sud Tonti, coin de la rue Delachaise.

Frank B. Twomey vs. Salvatore Vinturella.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,446 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 11, borné par les rues Sud Tonti, Delachaise, Sud Miro et General Taylor, sur un plan lithographié, d'un voyer, attaché à un acte passé en l'étude de F. J. Dreyfous, notaire, le 29 mai 1906, par lequel les dits lots adjoints mesurent à savoir: Lot No. 7 mesure trente pieds face à la rue Sud Tonti, par cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. 8 à vingt quatre pieds, deux pouces et sept lignes face à la rue Sud Tonti, trente pieds, six pouces et une ligne en profondeur sur le derrière, par une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No. 7 de cent cinq pieds et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté et face à la rue Delachaise de cent cinq pieds, deux pouces et deux lignes; l'dit lot No. 8 formant le coin des rues Sud Tonti et Delachaise.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de l'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
août—28 sept—4,11,18,25,30 oct—1

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du septième District. 1er portant le No. Municipal 1329 avenue Carrollton entre les rues Poplar et Plum (en l'ilet rue Short), après près 60'x150'. 2me, dans la rue Short, entre les rues Poplar et Plum (en l'ilet avenue Carrollton) à peu près 60'x125'.

Alfred Grima vs. Jean H. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,466 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet No. 163, borné par l'avenue Carrollton et les rues Plum, Short et Poplar; la dite portion de terre commence à une distance soixante quinze pieds trois pouces du coin de la rue Poplar et de l'avenue Carrollton, et de cent et soixante cinq pieds six pouces et quatre et quatre huitièmes de ligne du coin de l'Avenue Carrollton et par une profondeur de cent cinquante pieds. Cette propriété étant la même que le sus nommé Jean H. Duffy acheta de Charles H. Ford d'après un Acte passé devant Edgard Grima, notaire le 17 juin 1909, enregistré au Bureau des Inscriptions en cette ville, Livre 224, Folio 312.

2me—Une certaine portione de terre située dans le Septième District de cette ville en l'Ilet No. 163 borné par l'Avenue Carrollton et les rues Plum, Short et Fith (actuellement Poplar); la dite portion de terre sera prise à une distance de Soixante quinze pieds et trois lignes face à la rue Short, par cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le tout d'après un croquis fait par Edgard Pilié, voyer, daté du 9 janvier 1908, et attaché à un acte de vente par Octave E. Bechtel à Eureka Homestead Societyl, et passé devant Percy Sommer Benedict, notaire public en cette ville, le 22 janvier 1908; la dite propriété faisant part de la même propriété qui est sur le croquis de C. Millo Williams, député viyer de la ville, daté du 5 mai 1893 et attaché à un acte passé devant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 6 juillet 1893; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant. Cette propriété étant la même que le ci-dessus nommé Jean H. Duffy acheta de la American Homestead Company, d'après un acte passé devant Francis D. Charbonnet, notaire en cette ville, le 18 août 1909 enregistré au bureau des enregistrements en cette ville livre 227 folio 602.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
G. B. WESTERFIELD,
Avocat pour le demandeur.
sept—4,11,18,25 oct—2,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et améliorée du Sixième District formant le coin des rues Prytania et Cadiz et le coin des rues Pitt et Cadiz (en l'ilet de la rue Yena).

Walter J. Suthon vs. Marcelin T. Effert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,383 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville en l'Ilet borné par les rues Yena, Pitt, Cadiz et Prytania, et désigné comme Ilet No. 58 sur un plan par A. Toledano, voyer le 17 juin 1878, et maintenant Ilet No. 366; les dits lots sont désignés par les Nos. 8, 9, 10, 11, 12 et 13 du dit Ilet et mesurent comme suit à savoir: Lots Nos. 8, 9 et 10, ont chacun trente pieds face à la rue Prytania, par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots Nos. 11, 12 et 13, ont chacun trente pieds face à la rue Pitt par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No. 10, formant le coin des rues Prytania et Cadiz, et le lot No. 11 formant le coin des rues Pitt et Cadiz.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WALTER J. SUTHON, JR.,
Avocat pour le demandeur.
sept—4,11,18,25 oct—2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District portant le No Municipal 5517 rue chesnut entre les rues Joseph et Octavia.

Fidelity Homestead Association vs. Julian B. Mansfield.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,533 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, en semble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent ainsi que les prescriptions, libératives et acquisitives y appartenant en quelque manière, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Joseph, Coliseum, Chesnut et Octavia, désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par D. A. Bresnan, député voyer de la ville en date du 25 septembre 1901, et attaché à un acte d'achat de William E. Andrus, à la Security Building and Loan Association, d'après un acte devant Fred Zengel, notaire, le 8 octobre 1901, et d'après le dit croquis le dit lot est désigné par la lettre "A" et mesure trente pieds face à la rue Chesnut par une profondeur entre lignes parallèles égales de 98 pieds, ayant une largeur de trente pieds sur le derrière.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREYFUS,
Avocats pour le demandeur.
sept—4,11,18,25 oct—2,7,8

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR
JULES ANDRIEU
PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boite 11. Nouvelle-Orléans, Lac.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, glacière, etc.

Mlle Lucy L. Charbonnet vs. R. Kline.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,539 — En vertu d'un ordre de vente daté le 31 août 1914, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 9 septembre 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, 1 lot de meubles assortis de maisons, installations, articles divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Aussi un comptoir, vitrine, glacière, éventail électrique, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. L. HUGHES & H. L. SARPY, Avocats pour la demanderesse.
sept 2 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de valeur, etc., et aussi un piano.

H. B. Neutz vs. E. D. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,673 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le MARDI, 8 septembre 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 7704 rue Jeannette, un lot assorti de meubles de maison, installations et divers d'après inventaire enregistré. Et aussi un piano.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. A. GRASSER,
Avocat pour le demandeur.
août—26 sept—2,8

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Succession de Peter E. Hellwege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 107,981 — En vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 10 août 1914 dans le procès ci-dessus intitulé, et qui m'a été envoyé, je vendrai aux enchères publiques, le MARDI, 29 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y rattachant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Berlin, St.-Denis (présentement S. Remparts) et Saratoga (anciennement St. Patrick), désignés comme lots Nos. 23 et 24 sur un certificat fait par S. G. Del Isle, voyer, en date du 25 octobre 1891, et annexé à un acte de vente passé devant Benjamin Ory, notaire, dans cette ville, le 7 avril 1893, d'après un plan les lots ci-dessus, Nos. 23 et 24, mesurant chacun 30 pieds face sur la rue St. Denis (présentement rue S. Remparts) par 152 pieds, 6 pouces de profondeur en lignes parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant au choix de l'acheteur, et le solde, s'il y en a un, à un an, représenté par une note avec 7 pour cent d'intérêt, la dite note étant protégée par le droit et l'hypothèque de vendeur, avec les clauses usuelles de sécurités. Les taxes de 1914 devant être payées par l'acheteur. L'acte de vente sera aux frais de l'acquéreur, devant A. J. Cahill, notaire.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur.
août—30 sept—6,13,20,27,29

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

D'après la vente par acte No. 318 de l'Assemblée Générale de 1908, aux risques et pour compte de l'acquéreur premier, de propriétés de valeur améliorée des Sixième et Premier Districts.

I. — Portant le numéro municipal 2332 rue Jena, entre les rues Willow et Claiborne.

II. — Portant les numéros municipaux 1320 et 1322 rue Roman, entre les rues Erato et Thalie.

Mlle Charlotte T. Schafer vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 107,086 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Premièrement — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privileges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 673, borné par les rues Cadiz, Willow, Jena et Claiborne; le dit terrain est désigné par le numéro neuf et mesure trente (30) pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Deuxièmement — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Erato et Thalie, désigné par le numéro seize (16) et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Roman par une profondeur de cent vingt-et-un pieds, quatre pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèels; le tout d'après un certificat de voyer de H. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 6 novembre 1897 et annexé à un acte passé devant Benj. Ory, notaire, le 2 février A. D. 1898.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions, Comptant sur place.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES B. ROSSER, JR.,
Avocat pour le demandeur.
août—22,28 sept—4,10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary Palermo, Veuve de Emile Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,568 — Division A — Attendu que Joseph Palermo a présent une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans le succession de Mary Palermo, veuve de Emile Petit, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS,
GEO. MONTGOMERY, Avocat.
sept—4,8,13

Succession de Arthur L. Hauch, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,605 — Division D — Attendu que Elmore Bernard Hauch à présenté une pétition à la cour dans la but d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de Arthur L. Hauch, Sr., décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
ALBERT GUILBAULT, Avocat.
sept—3,7,12

Succession de John Holl, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,328 — Division C — Avis est par le present donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Holl, Jr. and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologuée et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. R. KER, Avocat.
sept—3,7,12

Succession de Alexander Watzke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,586 — Division E — Attendu que Philippene Watzke, veuve de William H. Erslew, à présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans le succession de Alexander Watzke, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
J. A. LAUTENSCHLAGER, JR., Avocat.
sept—2,6,11

L'ABEILLE

L'Abeille Bourdonne Constamment

¶ Dans les meilleures demeures Françaises de la Nouvelle Orléans et de ses environs.

¶ Ce journal convient à mille acheteurs qui ne peuvent être approchés par un autre moyen.

¶ Téléphonez 3487 Main et demandez que notre "ad man" aille vous voir.

VENTES A L'ENCAN

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions, Billet à Ordre, Bijouterie.

Succession de Joseph Block.

COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE d'Orléans — No. 109416 — Par C. A. Tessier, Encanteur, Bureau 131 rue Carondelet, MARDI, 15 septembre 1914, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la dite Cour, Division "D" en date du 31 août 1914 la propriété suivant décrite à savoir:

Dix actions de la Colonial Bank en liquidation; quatre montres en or; un médaillon en or; une bague et bouton stud; un Billet à Ordre daté un 31 août 1905, d'une valeur de $500.00, dû sur demande signé par Henry Block, payable à son ordre et endorsé par lui en blanc; une action du capital de Lazard Realty Co.; dis actions du capital de Kieffer et Wintz; une action du capital de Young Men's Hebrew Improvement Co.; vingt quatre actions du capital de la State National Bank de la Nouvelle-Orleans, en liquidation.

Conditions—Comptant.

FOSTER, MELING, BRIAN & SAAL, Avocats.
sept—4,6,13,15

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Peter J. Flanagan, Administrateur, vs. Edgar H. Farrar, Administrateur et Datif Exécuteur Testamentaire.

No. 108,313 — COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B.

Résidence de valeur, simple à deux étages, dans une bonne localité, No. 1631 rue Foucher, entre l'avenue St. Charles et la rue Carondelet

A L'ENCAN, JEUDI, 17 SEPTEMBRE 1914, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques, à la date indiquée ci-dessus en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 10 août 1914 et le jugement sign